

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03406
Numéro SIREN : 539 641 795
Nom ou dénomination : MAGELLAN

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2018 sous le numéro de dépôt 97639

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 21-09-2018

N° DE DEPOT : 2018R097639

N° GESTION : 2018B03406

N° SIREN : 539641795

DENOMINATION : MAGELLAN

ADRESSE : 16 avenue Elisée Reclus 75007 Paris

DATE D'ACTE : 29-06-2018

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire

MAGELLAN

Société par actions simplifiée au capital de 10.197.680 €

Siège social : 16 avenue Elisée Reclus - 75007 PARIS

539 641 795 RCS PARIS

(la « **Société** »)

**DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt neuf juin

Les soussignés :

Monsieur Moïse Mitterrand

Propriétaire de 10.197.679 actions

Monsieur Olivier Mitterrand

Propriétaire de 1 action

soit un total de

10.197.680 actions

sur les dix millions cent quatre vingt dix sept mille six cent quatre vingt (10.197.680) actions composant le capital social de la Société.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital social de la Société (ci-après, les « **Associés** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président ;
- le texte des décisions ;
- les statuts de la Société ;

Et après avoir pris connaissance de l'ordre du jour ci-après reproduit :

1. nomination de deux co-commissaires aux comptes titulaires ;
2. pouvoirs pour les formalités.

Ont pris, conformément aux stipulations de l'article 17 des statuts de la Société, les décisions suivantes :

Première décision

Nomination de deux co-commissaires aux comptes titulaires

Les Associés **décident** de nommer pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- AGM AUDIT LEGAL en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
et
- REVISION & FINANCE – COGEFOR en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

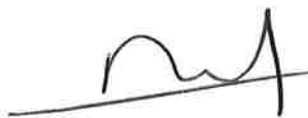
Deuxième décision

Pouvoirs pour les formalités

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.



Monsieur Moïse Mitterrand



Monsieur Olivier Mitterrand